



L'Orne

durable par nature

Bilan 2019

RAPPORT

sur la situation en matière
de développement durable

Edito



Pour une écologie positive au service des Ornais.

Depuis 10 ans, le législateur demande à chaque collectivité locale qu'elle produise tous les ans un rapport recensant l'ensemble de ses actions en faveur du développement durable.

Pour notre Département, c'est plus qu'un ensemble d'engagements : ce document illustre l'attachement de la collectivité à notre cadre de vie, à un patrimoine naturel exceptionnel, au développement ambitieux et harmonieux de notre territoire.

L'urgence climatique et environnementale est telle, qu'elle nous oblige à poursuivre nos actions en faveur d'une transition écologique positive. Oui positive ! Pas une écologie qui contraint et qui punit. Une écologie incitative qui permet à chacun, librement, de s'impliquer. En somme, une écologie qui donne envie. Pour cela, nous avons mis en place une écologie du concret destinée à tous les Ornais : les particuliers, les familles, les collectivités, les agriculteurs, les entreprises.

Cet état d'esprit ornais commence à porter ses fruits puisqu'en 2019, une très grande majorité des actions mises en œuvre par le Conseil départemental ont un impact positif. La feuille de route que nous nous sommes fixée s'est tout au long de l'année 2019, avec constance, articulée autour de cinq objectifs du développement durable :

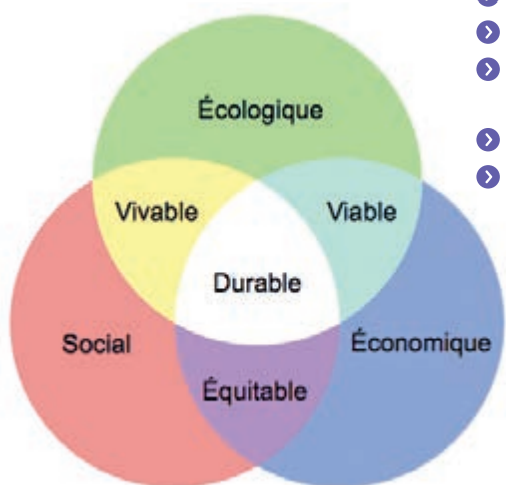
- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la transition vers des modes de production et de consommation responsables.

Cette 10^e édition du Rapport développement durable traduit ainsi notre ambition et surtout les actions concrètes et innovantes menées par les services du Département en lien étroit avec les acteurs locaux.

Bonne lecture à toutes et tous !

Christophe de Balorre

Président du Conseil départemental de l'Orne



Sommaire

1 – 2019, une année fortement orientée développement durable : panorama	p.5
2 – Les actions de la collectivité en faveur du développement durable	p.7
2.1 - Aménagement et environnement	p.7
Les routes départementales	p.7
L'environnement (eau, filière bois-énergie, lutte contre le frelon asiatique, espaces naturels sensibles)	p.8
L'agriculture (aides aux investissements agricoles, plantation des haies)	p.11
Le développement numérique	p.12
2.2 - Culture et jeunesse	p.13
Le sport	p.13
Les collèges, la formation initiale, la jeunesse	p.14
L'action culturelle et l'enseignement artistique	p.15
Le patrimoine culturel	p.16
2.3 - Économie et finances	p.17
La solidarité territoriale	p.17
L'action touristique	p.17
2.4 - Action sociale	p.18
L'enfance et la famille	p.18
La dépendance et le handicap	p.19
La cohésion sociale	p.20
La santé	p.22
3 – Une collectivité exemplaire et responsable	p.23
Les bâtiments et propriétés départementales	p.23
Les équipements et les services	p.25
Glossaire	p.27



Aménagement de la voie verte Alençon-Pré-en-Pail-Rives d'Andaines (Véloscénie)

Aménagement d'un circuit de découverte dans le Marais du Grand Hazé

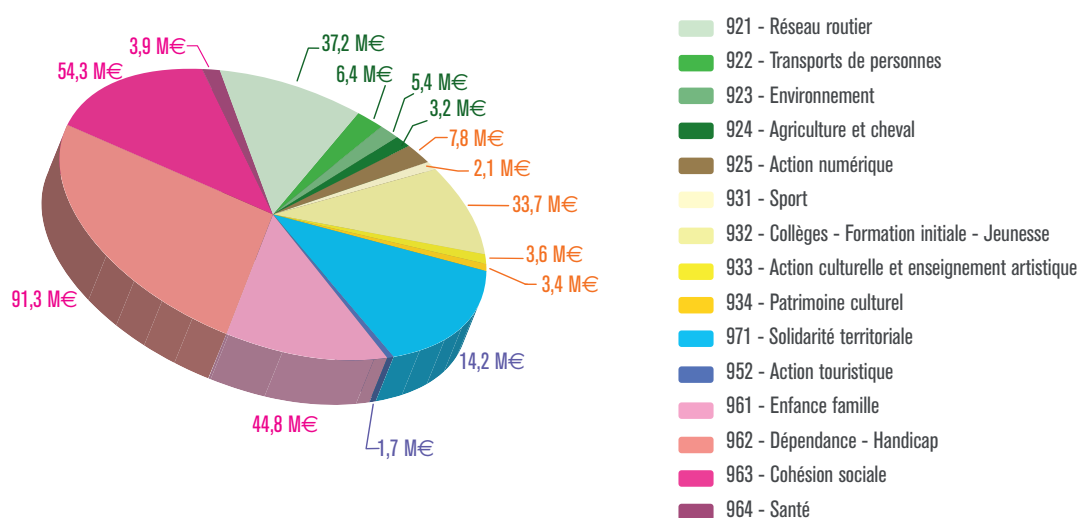


1 - 2019, une année fortement orientée développement durable : panorama

BUDGET 2019 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE - 313,09 M€

Ce budget en légère augmentation s'explique par une forte hausse des programmes « action numérique » (+5,9 M€), « collèges » (+2,9 M€) et tout le domaine social (+5,3 M€) qui viennent compenser la baisse importante dans le domaine routier (-7,7 M€).

Le budget départemental est en 2019 de 313,09 M€, soit en hausse de 2,28% par rapport à 2018.



Il est à noter que, depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence « transports » n'est plus déléguée par la Région au Département. Celle-ci n'est donc plus une compétence départementale, et ne sera donc plus abordée dans ce rapport. Toutefois, une dotation de compensation de 5,14 M€ a été octroyée à la Région et environ 1 M€ ont été consacrés à l'acquisition de cars, qui ont été remboursés par la Région, c'est la raison pour laquelle il apparaît cette dépense de 6,4 M€ dédiée aux transports pour 2019.

Comme précisé plus haut, la légère hausse de 2,28% concerne principalement des domaines qui ont un impact très positif sur les thématiques du développement durable. Ainsi, tous les domaines liés au social ont vu leur budget augmenter, de même que l'action numérique, et tous les domaines liés à la jeunesse et à la culture. Cette hausse, parfois importante, des enveloppes dédiées au cadre de vie des Ornaises et des Ornais a été par ailleurs compensée par un ajustement du budget lié aux infrastructures routières, domaine qui, en revanche, peut avoir un impact sur la protection des milieux, la biodiversité ou encore la consommation d'énergies.

Ainsi, en 2019, l'action départementale a été fortement orientée selon les principes du DD. Cette trajectoire positive se confirme d'ailleurs par l'analyse des émissions de gaz à effet de serre (GES) réalisé dorénavant chaque année pour mieux en corriger la trajectoire si nécessaire.

Par ce suivi et ces ajustements permanents, le Département contribue ainsi et accentue son action pour participer à l'effort mondial impératif de lutte contre le changement climatique.

Ce rapport DD propose ainsi cette année une présentation de l'évolution des émissions de GES, en parallèle de l'approche budgétaire, afin de rendre encore plus lisible la trajectoire et les résultats de l'action départementale.

Le plan climat énergie territorial (PCET) adopté en 2014 pour la période 2014-2020 fixait un objectif de réduction des émissions de GES du Département de 30%.

En 2019, le Département a déjà atteint une baisse de 26,6 % !

ÉMISSIONS DE GES ANNUELLES EN TONNES DE CO₂

2011	2014	% de variation du total 2014-2011	2017	% de variation du total 2017-2011	2018	% de variation du total 2018-2011	2019	% de variation du total 2019-2011
11 066	9 364	-11,9%	8 686	-16,9%	8 077	-21,2%	8 083	-21,1%
592	493	-0,7%	369	-1,6%	357	-1,7%	450	-1,0%
2 461	2 135	-2,3%	1 925	-3,8%	1 804	-4,7%	1 824	-4,5%
14 118	12 012	-14,9%	10 980	-22,2%	10 238	-27,5%	10 358	-26,6%

■ Émissions directes de GES (champ action n° 1)

■ Émissions indirectes associées à l'énergie (champ action n° 2)

■ Autres émissions indirectes de GES (champ action n° 3)

■ Total

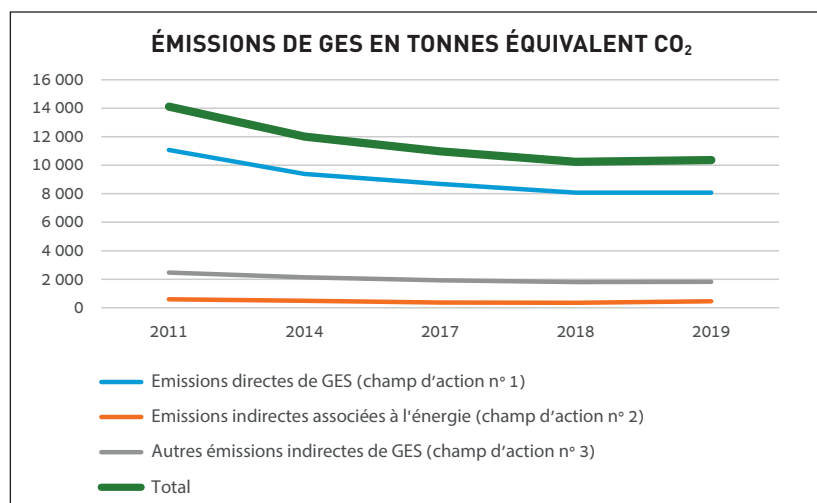
Le champ d'action n° 1 est le périmètre qui correspond à l'ensemble des émissions directes liées aux consommations d'énergies telles les carburants des véhicules thermiques, le chauffage des bâtiments à partir d'énergie fossile...

Le champ d'action n° 2 englobe les émissions indirectes, soient celles qui sont liées à la consommation d'électricité ; les émissions étant effectivement réalisées par des centrales de production.

Et enfin, le champ d'action n° 3 représente toutes les émissions « amont » des énergies du champ d'action n° 1 et donc celles liées à leur extraction, leur transport, leur transformation...

Ces bilans sont présentés sans la compétence « transports » que le Département ne gère plus depuis le 1^{er} janvier 2020.

Comme évoqué plus haut, la trajectoire est donc bonne même si, depuis l'adoption du PCET en 2014 la machine climatique semble s'être emballée un peu plus et les efforts mondiaux, demandés par les experts du GIEC, encore plus importants pour contenir l'élévation mondiale des températures à l'horizon 2050.



2 - Les actions de la collectivité en faveur du développement durable

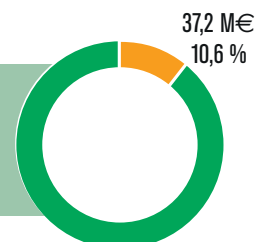
2.1 Aménagement et environnement

▣ Les routes départementales



IMPACT DD

Ce domaine, qui impacte fortement plusieurs finalités DD, poursuit sa baisse en termes d'infrastructures neuves. L'accent est dorénavant mis sur l'entretien du réseau routier et l'amélioration de la sécurité des usagers.



L'enjeu prioritaire pour les routes départementales est la sécurité de l'ensemble des usagers. Ainsi, en 2019, le Département a investi 1,38 M€ pour les équipements de sécurité, consistant, par exemple, en 2 000 panneaux de signalisation, 800 km de marquage, 2 km de nouvelles glissières...

Par ailleurs, le Département emploie 250 agents pour la gestion du réseau routier dont 180 sont quotidiennement sur le terrain. Ces derniers assurent le curage de fossés, le marquage, la signalisation...

300 km de routes ont reçu un revêtement neuf en 2019 soit 5 % du réseau.

↗ 4 SALEUSES NOUVELLE GÉNÉRATION, ÉQUIPÉES DE SYSTÈME GPS

Le service rendu est amélioré et les Ornaïs peuvent suivre, via l'**Orne dans ma poche**, en temps réel, le salage des routes en cas d'intempéries.



▣ Tronçon Ducet-Briouze

↗ OUVERTURE DU TRONÇON DURCET-BRIOUZE

Ces 2 km de 4 voies vont améliorer la sécurité des usagers sur l'axe Flers-Argentan qui accueille 6 500 véhicules par jour dont 15 % de poids lourds.



↗ AVANCEMENT DES ÉTUDES POUR LA DÉVIATION DE BELLÈME

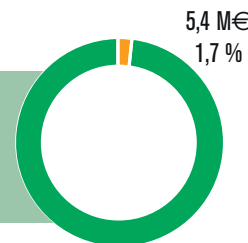
Cette déviation, dont les travaux devraient démarrer fin 2020, permettra de détourner une grande partie des 3 500 véhicules qui traversent chaque jour Bellême.



► **L'environnement** (eau, filière bois-énergie, lutte contre le frelon asiatique, espaces naturels sensibles)

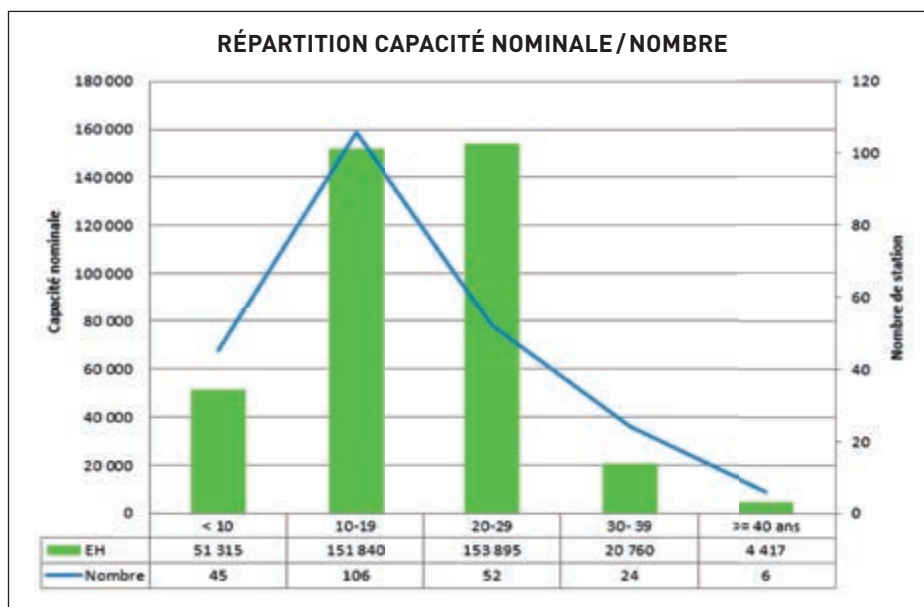


Même avec un budget en baisse, l'ensemble de ce domaine contribue de manière très positive sur les 5 finalités du DD.



➤ **L'EAU**

Épuration des eaux usées



➤ Rémalard



➤ La Mesnière



➤ Saint-Germain-de-la-Coudre



Le Département compte 233 stations d'épuration, dont 96% sont suivies par le SATTEMA, pour une capacité épuratoire de 382 315 EH (équivalent habitant).

Le Département compte encore 6 stations d'épuration de plus de 40 ans (2,5% du parc), 30 de plus de 30 ans (13%), et 82 pour les plus de 20 ans (35%). La « durée de vie » d'une station étant d'environ 30 ans, de nombreuses stations seront donc à renouveler dans les 10 ans à venir.

Le Département continue d'accompagner les collectivités lors des projets de renouvellement des infrastructures d'un point de vue technique, via le SATTEMA, mais également financier avec une politique d'aide à l'investissement. L'année 2019 a vu la mise en service de nouvelles stations en remplacement des anciennes, obsolètes, de Rémalard (1981), de Soligny-la-Trappe (1981) et Saint-

Germain-de-la-Coudre (1987), améliorant de façon conséquente la qualité des rejets et donc le milieu naturel.

Des travaux importants ont permis de raccorder à l'assainissement collectif les communes de Dorceau et Bellou-sur-Huisne (sur la station de Rémalard).

Le SATTEMA pilote les diagnostics des réseaux d'assainissement des communes de La Madeleine-Bouvet, Val au Perche et Vimoutiers, de la CDC de la Vallée de la Haute Sarthe et d'Argentan Intercom. Ces études permettront d'identifier l'origine des eaux parasites collectées et de programmer des travaux. Ces derniers réduiront les rejets d'eaux usées au milieu naturel, ainsi que le volume d'eaux à traiter, permettant d'abaisser les temps de fonctionnement des pompes et donc la consommation énergétique.

➤ LA FILIÈRE BOIS - ÉNERGIE

La politique de soutien au bois énergie, à destination des particuliers, poursuit son augmentation importante en 2019. Ce fort engouement confirme l'intérêt de cette politique au regard des besoins des particuliers, et permet d'améliorer leur cadre de vie tout en privilégiant une énergie renouvelable et locale par excellence (+ 45% de dossiers de subvention par rapport à 2018 soit 332 dossiers en 2019 pour une puissance moyenne installée de 10 kW). En revanche, une seule chaufferie collective a été financée : chaudière à bois déchiquetée de 150kW mise en œuvre par Territoire Energies 61 pour plusieurs bâtiments situés à Rânes.

➤ LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le plan de lutte départemental a été adopté en 2019. Sa mise en œuvre a été confiée au Groupement de défense sanitaire de l'Orne.



BILAN DE L'ANNÉE 2019

- 344 nids détruits
- 166 communes du département ont conventionné avec le GDS permettant de compléter la subvention départementale
- 95% des destructions de nids ont été effectuées par des entreprises implantées dans l'Orne
- un nid peut produire jusqu'à 15 000 frelons.

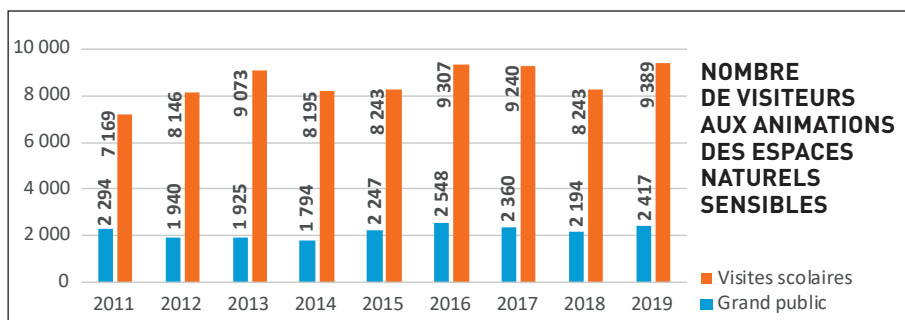
INFO

Apparu dans l'Orne en 2011, le frelon asiatique accroît sa présence d'année en année. À Alençon, en 2017, le nombre de ces tueurs d'abeilles a doublé en un an. Première victime de l'écosystème, puisque 80% des végétaux dépendent de la pollinisation. Le Conseil départemental a donc choisi d'aider concrètement les Ornais en prenant en charge un tiers du prix de la destruction des nids, plafonné à 50€ pour une intervention. En 2019, 341 Ornais ont bénéficié de cette aide.

➤ LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

ANIMATIONS

En 2019, 424 animations scolaires au total ont été réalisées avec une fréquentation de 11 806 personnes (9 389 scolaires / 2 417 grand public).



FRÉQUENTATION

L'Orne compte 20 sites aménagés et balisés qui permettent les visites libres au public. En 2019, 150 535 visiteurs ont arpenté les 13 sites majeurs du Département. La fréquentation 2019 affiche une augmentation sur 6 sites, en particulier les Gorges de Villiers avec 23 177 visites (18 840 en 2018) soit 22% d'augmentation et 10 894 visites sur le site du Marais du Grand-Hazé (9 872 en 2018) soit 10% d'augmentation. L'ensemble des circuits en visite libre a été intégré dans l'application « L'Orne dans ma poche » développée par le Département. Cela permet de télécharger le tracé des sentiers géolocalisés avec des informations sur les sites.

GESTION ET ENTRETIEN DES SITES

31 ENS ont fait l'objet de travaux. Durant l'année 2019, 56 chantiers ont été réalisés sur les sites dont 42 avec des associations d'insertion.



➤ LA MOBILITÉ

L'autopartage made in Orne

Des voitures électriques des agents du Conseil départemental en autopartage. C'est le pari d'Autofree61. Ce service créé en 2017 à Alençon a été étendu à Bellême, Mortagne-au-Perche, Argentan, Flers et la Ferté-Macé, avec une flotte de 28 véhicules.

Près de 10 000 réservations ont été enregistrées sur l'année, pour près de 450 000 km parcourus par les usagers (soit 81 % de l'activité kilométrique totale des véhicules). Tarifs : de 1,5€/h à 18€/24h.



INFO

Grâce aux 2 compteurs installés sur la voie (Saint-Germain-des-Grois et La Mesnière), on peut constater que la saison touristique pour les cyclotouristes est très étendue : elle débute en mars pour se terminer aux alentours d'octobre. Le nombre de cyclistes est relativement stable d'une année sur l'autre, malgré les aléas climatiques et se situe autour de 15 000 à Saint-Germain-des-Grois et plus de 7 500 à La Mesnière. Le nombre de randonneurs à pied est en légère baisse avec près de 13 000 à Saint-Germain-des-Grois et 6 400 à La Mesnière.

Ces chiffres devraient encore augmenter fortement suite à l'ambition du comité national de la Véloscénie, auquel le Département participe, qui souhaite placer cet itinéraire dans les plus fréquentés au niveau national.

➤ MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE VÉLO DÉPARTEMENTALE

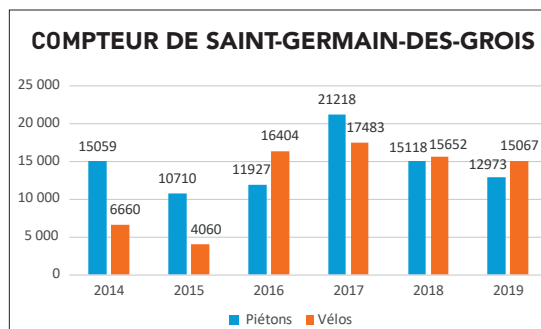
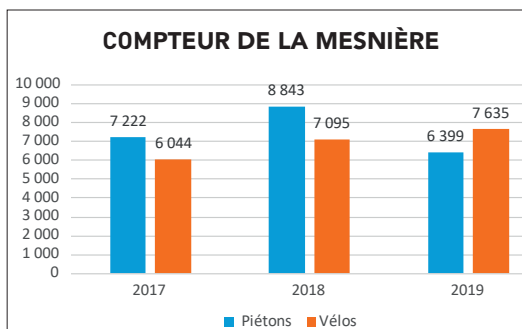
Élément structurant de la stratégie développement durable du Département, une ambitieuse stratégie vélo a été adoptée en décembre 2019 afin de déployer sur tout le territoire les infrastructures répondant à une demande sociale grandissante. Qu'il s'agisse d'anciennes voies ferrées aménagées en voies vertes (158 km) ou de routes partagées (335 km), les véloroutes départementales viennent compléter le réseau national qui constitue une porte d'entrée majeure depuis le bassin parisien.

Les déplacements doux permettent ainsi à un large public, local ou de toutes nationalités, de découvrir toute la richesse de nos territoires, et se déplacer sans générer aucune pollution.

LANCEMENT DES TRAVAUX SUR LA VOIE VERTE ALENÇON – PRÉ-EN-PAÏL – RIVES D'ANDAINE



Fruit d'un partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne, le marché relatif aux travaux de ce nouveau tronçon en site propre de la Véloscénie (Paris-Le Mont-Saint-Michel) a été lancé en 2019. Ce marché fait suite à la dépose des rails et traverses qui s'est déroulée également en 2019 et à toutes les études et procédures préalables.



VOIE VERTE BRIOUZE – BAGNOLES-DE-L'ORNE-NORMANDIE

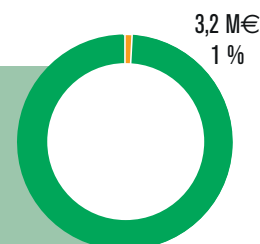
L'étude de faisabilité a été finalisée et présentée au COPIL qui réunit l'ensemble des conseillers départementaux, des maires et des présidents d'EPCI concernés. L'étude Faune Flore a également été finalisée et a permis d'être exonérés d'une étude d'impact environnemental ou autres procédures.

► L'agriculture (aides aux investissements agricoles, plantation des haies)



IMPACT DD

Le Département poursuit son soutien à une agriculture respectueuse de l'environnement afin que l'impact de cette activité soit de plus en plus positive sur les finalités du DD et notamment la préservation de la biodiversité et des milieux. Ainsi, l'agriculture biologique est fortement soutenue en 2019 via la nouvelle politique d'aide aux petits investissements agricoles de même que les jeunes agriculteurs, améliorant ainsi la solidarité entre les générations.

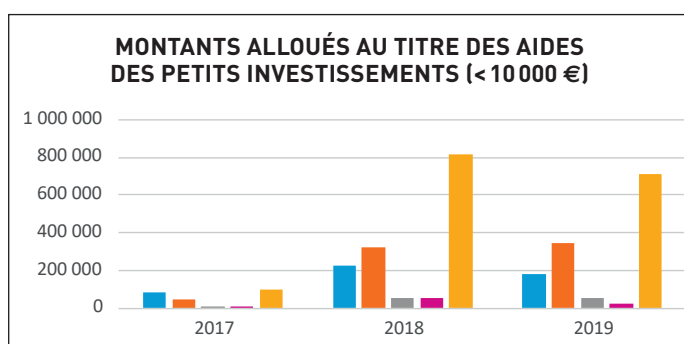


➤ LES AIDES AUX PETITS INVESTISSEMENTS AGRICOLES

En 2017, une aide a été créée à destination des agriculteurs afin de subventionner les investissements de modernisation ou de développement.

La nature des dépenses éligibles :

- L'amélioration des conditions de travail et de l'environnement sanitaire
- Le développement des filières de proximité
- La performance environnementale
- L'agritechnologie
- L'aménagement des systèmes herbagers.



Le nombre de dépôts de dossiers a baissé de 17% entre 2018 et 2019 quand les montants alloués ont baissé seulement de 11% induisant un montant moyen par dossier plus important.

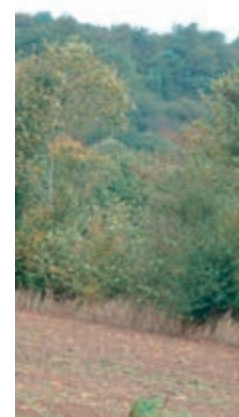
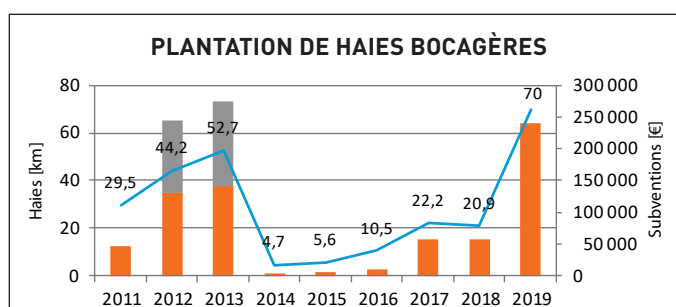
- Agriculteurs bio
- Jeunes agriculteurs
- Jeunes agriculteurs bio
- CUMA
- Conventionnels

➤ PLANTATIONS DE HAIES

Depuis de nombreuses années, le Département au travers de différentes politiques de subvention finance la création, la restauration et les outils de gestion et de valorisation des haies bocagères car elles présentent de nombreux intérêts en matière de lutte contre l'érosion des sols, le ruissellement, le maintien de la biodiversité, la production de bois énergie ou la structuration des paysages.

Augmentation de 235% du nombre de km de haies subventionnées par le Conseil départemental, atteignant 70 km en 2019 contre 20,9 km en 2018.

- Subvention du CD
- Subvention du FEADER
- Haies plantées

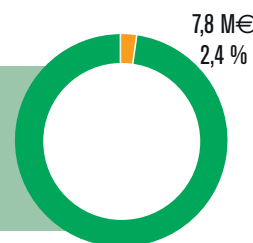


Le développement numérique



IMPACT DD

Le développement du très haut débit a un impact très positif sur la réduction des transports et donc des pollutions et autres facteurs impactant le climat tout en renforçant la solidarité entre les territoires.



LE DÉVELOPPEMENT DE LA FIBRE S'INTENSIFIE DANS LE DÉPARTEMENT

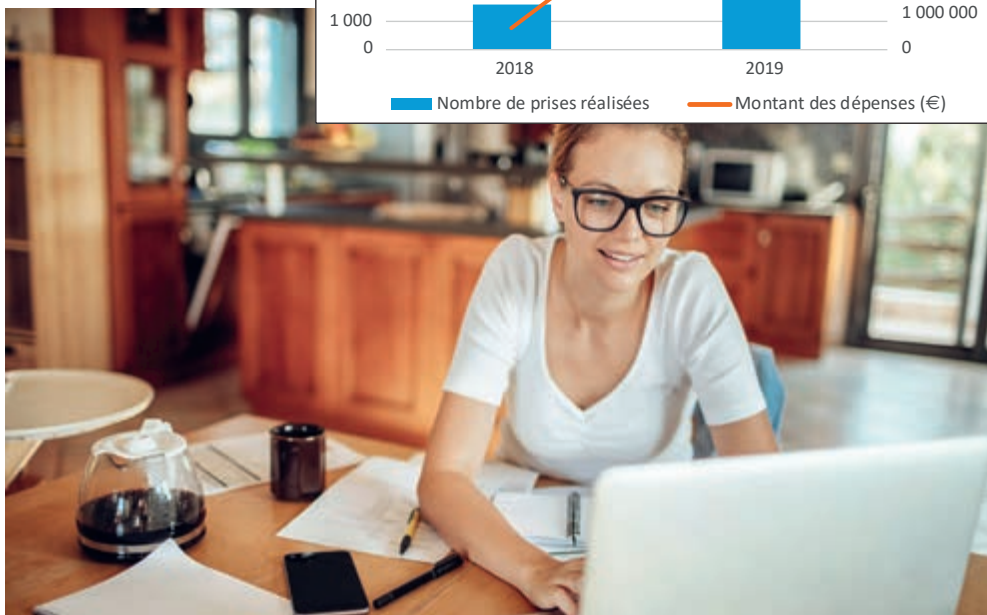
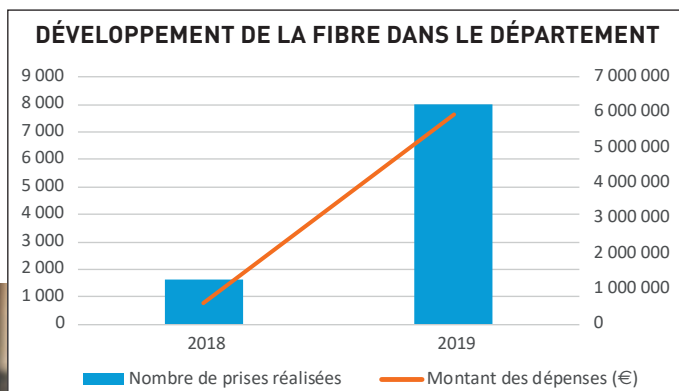
LA FIBRE AVANCE ENCORE

L'Orne veut être l'un des départements ruraux les plus connectés de France à fin 2023.

Avec son partenaire Orange, elle a poursuivi en 2019 le déploiement de la fibre optique. Des aides financières exceptionnelles de l'État et de la Région (30 et 34 M€) ont été signées au cours de l'année.

Le fibrage s'est poursuivi sur les secteurs d'Argentan et de L'Aigle, où six réunions publiques d'information ont été organisées dans l'année par le Département et, maintenant, Orne Département Très Haut Débit.

10 000 prises étaient installées fin 2019. Sur ces secteurs, au total, près de 20% des logements ornois (33 265 prises) étaient ainsi raccordables. Côté abonnements, les accords passés par Orne Département Très Haut Débit et le Conseil départemental avec les quatre grands opérateurs (Bouygues, Free, Orange, SFR) assureront à tous les Ornois des offres comparables à celles des grandes villes. En parallèle, Orange a poursuivi sur ses fonds propres le déploiement à Alençon et Flers (30 500 foyers concernés).



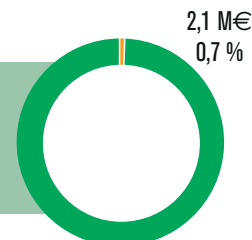
2.2 Culture et jeunesse

Le sport



IMPACT DD

Le développement de la pratique sportive permet l'épanouissement de tous et l'amélioration de la santé. Le Département y a consacré un budget en forte hausse en 2019.



4 460

COUREUSES ET MARCHEUSES

à la 5^e édition des «Elles de l'Orne», en octobre 2019 avec 35 500 € recueillis pour la Ligue contre le cancer.



1950

Le nombre de collégiens réunis le 25 septembre 2019 au Haras national du Pin pour un cross nouvelle formule sans chrono ni classement, organisé par le Département.



168 765 €

Le total des aides du Département aux comités sportifs en 2019.

L'effort financier a notamment porté sur des aides à la construction d'un nouveau gymnase à Flers (250 000€) et la restructuration de la salle de sport (215 000€) ainsi que par l'octroi de 1,2 M€ de soutien à 18 sections sportives dans les collèges, 28 sportifs de haut niveau et 34 comités sportifs.



Par ailleurs, c'est une première en Normandie : deux sites dédiés au trail ont ouvert en 2019 sous le label Station de Trail : à Bagnoles-de-l'Orne Normandie et dans le Massif d'Écouves.

Ces 30 parcours gratuits peuvent être pratiqués via une appli dédiée et permettent d'accroître l'attractivité du territoire.

Le soutien du Département s'est aussi traduit par le recrutement de deux joueuses de basket-ball de haut niveau avec des horaires adaptés. Elles sont venues étoffer l'effectif de l'équipe féminine de l'UBCUA évoluant en Nationale 1.



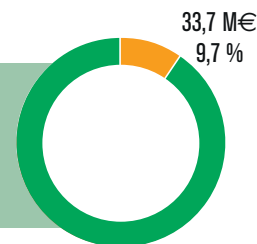
Indicateur LOLF

- 28 licenciés de haut niveau en 2019 contre 30 en 2018
- 34 700 € de dotation aux sportifs de haut niveau

Les collèges, la formation initiale, la jeunesse



Avec un budget en hausse, le DD est encore à l'honneur en 2019 : de nouveaux collèges labellisés E3D, une prise en compte accrue du handicap, la sensibilisation artistique des jeunes, une restauration de qualité...



Indicateur LOLF

Évolution des aides à la jeunesse

- 353 jeunes ont été aidés en 2019 (322 en 2018) pour un montant total de subvention de 35 030 € (32 280 € en 2018). Ces aides sont attribuées sous formes d'allocations vacances, de bourses jeunesse BAFA/BAFD...

CONSOMMATIONS D'EAU

En 2019, tous les collèges sont équipés en système de télé relève pour l'eau. D'après les données télé relevées, les 31 collèges ont consommé 38 000 m³ d'eau. Par l'action de l'économie de flux et la détection de fuites d'eau ou de comportements anormaux, 10 300 € d'économies ont pu être réalisées (estimations réalisées sur la base d'une fuite d'une durée de 6 mois, avec un prix du m³ d'eau retenu de 3,50 €/m³).

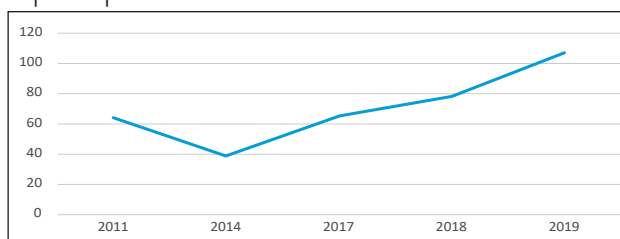
CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Le cours des énergies fossiles augmentant, le suivi des comptes financiers annuels des collèges permet de détecter et d'intervenir auprès des établissements présentant des augmentations de consommation importantes. Des campagnes de mesures de températures sont effectuées dans les collèges afin de s'assurer du bon fonctionnement des régulations de chauffage. Par ailleurs, le nombre de collèges raccordés à des réseaux de chaleur bois augmente. Le collège Honoré de Balzac à Alençon l'a été en octobre 2018. On compte désormais 4 collèges chauffés par des réseaux de chaleur urbains. Cette situation entraîne une augmentation des émissions associées mais qui restent faibles au regard des émissions qui seraient constatées avec l'équivalent en énergies fossiles. En outre, on considère que les émissions de GES liées à la consommation de bois est neutre, puisque les tonnes de carbone rejetées correspondent aux tonnes de carbone captées par la croissance des arbres.



Des classes qui intègrent le handicap

L'accueil des élèves en situation de handicap dans le milieu scolaire ordinaire est une priorité et l'Orne est en avance sur le sujet. La moitié de ses collèges publics dispose aujourd'hui d'une «ULIS» (Unité localisée pour l'inclusion scolaire), où les élèves en situation de handicap évoluent avec les autres, tout en bénéficiant d'un soutien individualisé. En 2019, une quinzième ULIS a été créée dans l'Orne, au collège Louise-Michel d'Alençon. Le Département accompagne chacune de ces ouvertures en investissant dans du matériel spécifique : ordinateurs, tables réglables, vidéo-projecteurs...



ÉMISSIONS INDIRECTES LIÉES À LA CONSOMMATION DES RÉSEAUX DE CHALEUR (TCO_{2e})

Culture à l'école

La sensibilisation artistique des jeunes est un axe fort de la politique culturelle du Département. Et ceci dès l'école maternelle, comme le montre son offre «jeune public» dans le cadre de Rezzo 61, où une dizaine de spectacles par an est programmée pour des élèves de la maternelle au CM2. Côté collèges, la dynamique se renforce. Le Fonds départemental d'art contemporain (FDAC) multiplie les interventions dans les établissements, à travers des expositions ou des projets pédagogiques. Même logique avec des projections et ateliers dans le cadre de «Collège au cinéma», en partenariat avec Normandie Images. Le Département accompagne aussi chaque année les jumelages et résidences artistiques dans les collèges.

VERT CÔTÉ COUR

Le collège Dolto de L'Aigle a profité de la remise à neuf de son réseau d'évacuation des eaux pour rénover l'ensemble de la cour, pendant l'été 2019. Jusque-là très minéral, l'espace comprend désormais une zone verte engazonnée, où poussent des plantes tapissantes. L'opération a été financée par le Département pour près de 200 000 €.

ASSIETTES DE QUALITÉ À LA CANTINE

Le Département anticipe sur la loi EGALIM, et vise dans les restaurants scolaires les 50% de produits locaux et 20% en bio en 2022, ainsi que l'expérimentation du repas végétarien. En 2019, des réunions entre collèges et producteurs ont permis à 20 établissements de rencontrer 80 producteurs susceptibles de les livrer. Le Département a également initié un groupe de travail sur ce sujet.

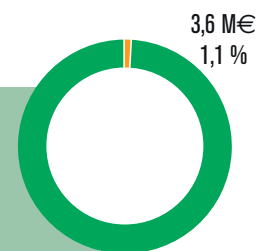


▣ L'action culturelle et l'enseignement artistique



IMPACT DD

Avec ce budget en légère hausse, le Département poursuit ses actions en faveur de l'accès à la culture pour tous et propose une programmation accessible à tous et aux visages multiples. Cette offre culturelle de qualité et pluridisciplinaire permet l'épanouissement des Ornais.



➤ VAGUE D'ART CONTEMPORAIN

Le Fonds départemental d'art contemporain (FDAC), qui détient près de 400 œuvres acquises par le Département, a organisé en 2019 «Un été très contemporain». Ce parcours semé de résidences d'artistes et d'expositions a attiré des milliers d'Ornais et de touristes. A Tourouvre, dans le cadre d'une résidence où les scolaires ont rencontré les artistes, une œuvre a été réalisée le long de la route solaire par le collectif «100 pression», agrémentant le mur qui la longe d'une fresque.

➤ L'ORNE DANS MA POCHE

L'appli qui facilite le quotidien des Ornais continue de gagner de nouveaux utilisateurs (plus de 20000 en 2019) et s'enrichit de nouveaux services et fonctionnalités. En 2019 : Pass Orne, avec des entrées gratuites sur des sites culturels ou les infos en temps réel sur le salage des routes en cas d'intempéries.



➤ LE HARAS NATIONAL DU PIN

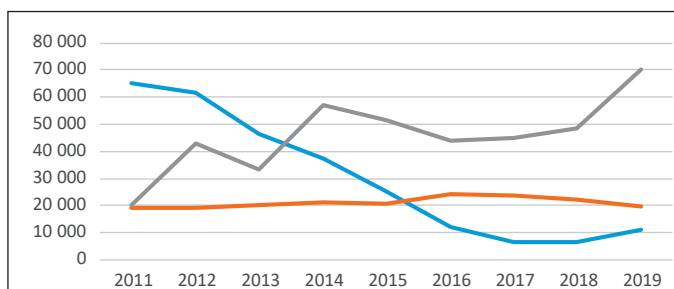
Avec le soutien du Conseil départemental, le Haras national du Pin a attiré près de 80 000 visiteurs en 2019, avec plus de 100 dates de spectacles programmées.

➤ LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Dans l'Orne, 67 médiathèques, assurent la mise à disposition du grand public des collections de document et supports variés. Ces établissements sont soutenus par la médiathèque départementale de l'Orne. En 2019, le nombre global de prêts augmente de 29,87% au sein de la médiathèque départementale de l'Orne (soit + 23 164 documents échangés par rapport à 2018).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊT TOUTS TYPES

— Bibliobus
— Navette
— Sur site



LES FESTIVALS

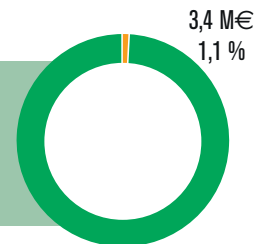
En 2019, 17 festivals ont été subventionnés, comme en 2018, avec un nombre moyen de spectateurs en forte augmentation : 84 442 en 2019 (65 196 en 2018).

Le patrimoine culturel



↑
IMPACT DD

Par ce budget en légère hausse le Département permet l'accès à la culture pour tous. Notamment, les travaux menés au Mémorial de Montormel ont permis d'accroître la fréquentation de 62% par rapport à 2018.



L'AIDE CULTURELLE AUX TERRITOIRES

L'engagement du Département pour la culture dans les territoires s'est confirmé en 2019 par la signature d'une convention de développement culturel avec la ville de L'Aigle pour 2019 - 2020 (15 000€ par an).

MONTORMEL REVISITÉ

Nouvelle organisation, nouvelle scénographie, salle de la maquette reconfigurée...

Le Mémorial de la dernière bataille de Normandie offre un autre visage depuis l'été 2019.

Le Département a investi 130 000€ pour ces travaux.



LECTURE POUR TOUS

Pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées dans les médiathèques, la MDO, structure du Département, a organisé en 2019 une journée professionnelle sur le sujet.

L'opération, en lien avec les délégations territoriales d'action sociale, vise à mieux inclure le public des seniors dans les réseaux de lecture publique.

1€/habitant
Le montant des aides départementales aux particuliers et aux collectivités pour la restauration du patrimoine, soit 287 000 €. En hausse par rapport à 2018.

Le site incontournable culture.orne.fr

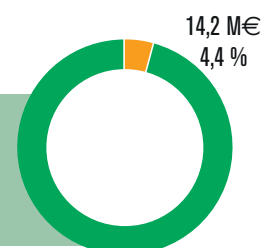
6 millions
Le nombre de documents accessibles en ligne sur le site web des Archives départementales. En 2019, il a reçu 805 000 visites (+ 33 %) pour 75,6 millions de pages vues (+ 6%).

2.3 Économie et finances

► La solidarité territoriale



L'enveloppe est en légère baisse mais l'action du Département s'est fortement centrée sur le problème de la désertification médicale, qui met en péril l'accessibilité de tous à des soins de qualité.



➤ DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

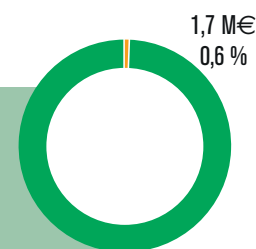
Devant la baisse du nombre des médecins ornaïses depuis plusieurs années, le Conseil départemental a pris à bras le corps ce problème de santé publique.

Au 1^{er} janvier 2019, on ne recense plus que 161 médecins généralistes dans l'Orne. Face à l'urgence, les élus du Conseil départemental ont décidé d'agir. Le Département mène ainsi plusieurs actions de front, dont notamment l'accompagnement logistique des internes pour leur stage dans les cabinets des médecins libéraux ou dans les hôpitaux. Il a par ailleurs initié une nouvelle politique comme présenté au programme « Santé ».

► L'action touristique



Avec un budget en légère hausse, le Département a su conforter sa place de département de référence pour la randonnée et déploie des efforts importants pour faire de l'Orne une destination majeure pour le vélo.



➤ LE VÉLO, MOTEUR TOURISTIQUE



Le vélo est un levier touristique puissant pour l'Orne, où se développe une offre alliant cyclisme et découverte des produits du terroir.

Le Département a donc naturellement décroché en 2019 le label « Vélo & fromages » délivré par l'ADF. Quatre itinéraires sont retenus dans le Pays d'Auge, le Pays d'Houlme, le Perche et le Domfrontais, autant de chances pour les cyclos de partir à la rencontre des sites et des acteurs de la filière fromagère ornaïse.

➤ Indicateur LOLF

Aides accordées pour l'hébergement :

- 40 chambres de gîtes (43 en 2018) pour une aide moyenne de 2 257 € contre 719 € en 2018
- 9 chambres d'hôtes aidées (2 en 2018)

➤ TERRE DE RANDO

L'Orne est devenu un département de référence pour la randonnée et la balade, notamment à pied, avec plus de 2 000 km de parcours dédiés. La 4^e édition de Randos 61, organisée par le Département en avril 2019 témoigne du dynamisme de cette pratique, avec 49 balades et randos gratuites sur 2 jours (27-28 avril 2019) qui ont attiré plus de 1 000 marcheurs.



9
Le nombre de communes ornaïses labellisées « Petites Cités de Caractère », depuis l'attribution du label à Mortagne-au-Perche en 2019.

501 000
Le nombre de visiteurs uniques sur le site web ornetourisme.com en 2019 (1,1 million de pages vues)

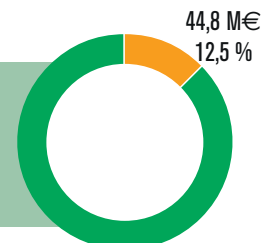
2.4 Action sociale

► L'enfance et la famille



IMPACT DD

L'action du Département en la matière, par un budget en hausse, permet d'améliorer le quotidien de jeunes en difficulté. 500 000 € ont été alloués dans la structure expérimentale «Saturne» en faveur des adolescents en grande détresse.



➤ SATURNE, STRUCTURE SUR-MESURE



La prise en charge de certains adolescents en grande détresse nécessite un accueil et des moyens adaptés. Ainsi, le Département a créé (avec la Croix-Rouge) et financé la structure expérimentale «Saturne». Dédiée à l'accueil à temps plein de quatre jeunes aux problématiques complexes, elle a ouvert à Valframbert en février 2019. Le projet repose sur des accompagnements individualisés, pour ce public qui nécessite des soutiens éducatifs, psychologiques, sanitaires importants et pour lesquels les structures collectives ne sont pas adaptées. Saturne emploie 10 salariés. Le Département a investi plus de 500 000 € sur le projet.

➤ UN SUIVI DES JEUNES MAJEURS EN DIFFICULTÉ

Le Département de l'Orne poursuit la prise en charge des jeunes majeurs en difficulté, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. En 2019, ils étaient ainsi 130 jeunes Ornais ou jeunes migrants, de 18 à

21 ans, concernés par ce dispositif facultatif. Basé sur un engagement contractuel, ce suivi leur permet de poursuivre leur parcours grâce un soutien financier, éducatif et social, sur un projet individualisé.

UN LIEU POUR LES MÈRES EN DIFFICULTÉ



Lieu de répit essentiel à la prévention des difficultés éducatives, le Centre maternel basé à Alençon a accueilli, en 2019, 35 mères et 41 enfants (dont 33 de moins de 3 ans). Soutenues par une équipe pluridisciplinaire. Les femmes accueillies ont pu reprendre pied et retrouver une autonomie de vie.

378 assistants familiaux

agréés et employés par le Département, ils intègrent à leur famille jusqu'à 3 enfants de 0 à 18 ans.

Ainsi, dans l'Orne, seulement 12% des mineurs en difficulté vivent dans un foyer d'hébergement.

L'ACCUEIL DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Le contexte international continue de nourrir des flux de jeunes étrangers vers la France. Le nombre de MNA pris en charge par le Département est ainsi passé de 163 en 2018 à 198 en 2019. Pour les mettre à l'abri avant un éventuel parcours d'insertion, ils sont pris en charge dans différentes structures d'accueil : foyer de l'enfance, hôtels, foyers jeunes travailleurs, familles parrainantes, assistants familiaux, logements autonomes, appartements partagés, structures collectives et lieux de vie.

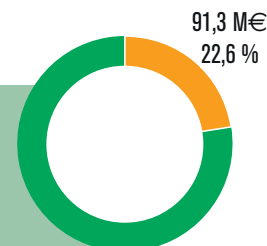
En 2019, près de 2 000 enfants de 3 à 4 ans ont bénéficié de bilans de santé en écoles maternelles. A cette occasion, il peut être détecté des troubles du langage, visuels, auditifs, bucco-dentaires ainsi que des difficultés de développement ou des manques en vaccination.

► La dépendance et le handicap



IMPACT DD

L'impact de cette enveloppe en légère hausse est très positif pour les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap ou encore souffrant de la maladie d'Alzheimer.



➤ HANDICAP : UN PROJET INCLUSIF AU SAP-EN-AUGE



Le foyer de vie pour adultes handicapés Louise Marie (Le Sap-en-Auge) a lancé deux projets soutenus par le Département en 2019, pour mieux adapter son offre. D'abord avec la restructuration de locaux et la construction de trois nouveaux pavillons (12 studios), soit un total de 57 lits et un accueil de jour, attendus pour 2021. Ensuite avec la création d'une résidence semi-autonomie dans le centre de la commune,

pour accueillir 4 adultes dans des studios indépendants. Ils y prendront petit-déjeuner et dîner et continueront à passer la journée au foyer de vie tout proche.

➤ DES EHPAD MODERNISÉS

Chaque année, le Département subventionne des travaux de rénovation et de modernisation dans beaucoup d'Ehpad de l'Orne. Trois opérations importantes sont à signaler en 2019. À Briouze, l'année a été marquée par le lancement de la restructuration de l'Ehpad Notre-Dame, sur 3 niveaux, dont deux pour l'hébergement (rez-de-jardin et 1^{er} étage). Dans cet établissement, qui par ailleurs expérimente la télémédecine, le Département a investi 930 000 € sur ces opérations.

À Echauffour, les chambres sont désormais toutes équipées de sanitaires, les espaces communs et d'animation ont été agrandis, la lingerie mise aux normes...

Aide du Département : 675 000 €.

À Athis-Val-de-Rouvre, la restructuration engagée en 2013 s'est achevée en juin 2019. Elle a permis de réduire de moitié le nombre de chambres doubles, grâce à l'apport d'un nouveau bâtiment de 420 m².

Aide du Département : 700 000 €.

UNITÉS ALZHEIMER

La prise en charge des malades d'Alzheimer dans les Ehpad implique parfois la création d'unités d'hébergement dédiées, proposant un suivi thérapeutique et des activités spécifiques. En 2019, l'Ehpad des Andaines s'est ainsi doté d'une Unité d'Hébergement Renforcé (UHR) de 13 lits. À Tinchebray, l'Ehpad « Les Epicéas » dispose également depuis 2019 d'un accompagnement spécifique pour les malades, grâce à la création d'un PASA de 12 places (Pôle d'activités et de soins adaptés).



➤ ALZHEIMER : LE SOUTIEN AUX AIDANTS

Avec plus de 4 500 Ornais malades d'Alzheimer (ou maladies apparentées), la question de la prise en charge des patients et des aidants touche un grand nombre de familles. Le Département soutient les initiatives autour de l'accompagnement. Unique en son genre, la Maison des aidants à Flers (photo) est l'un de ces projets innovants qu'il a accompagnés en 2019, pour favoriser le maintien à domicile et aider les conjoints. Cette unité, créée par l'UNA du Bocage, accueille depuis l'an passé les malades et leurs aidants, proposant un grand nombre de prestations : écoute, formation, accueil de jour et même de nuit, plateforme de répit, jardin thérapeutique, capteurs de chutes, suivi à domicile. Ce projet a bénéficié d'une aide départementale de 100 000 €.

1 090

Le nombre de places en structures d'accueil pour personnes en situation de handicap : 364 en foyers d'hébergement annexés aux ESAT, 385 en foyers de vie, 84 en foyers médicalisés, 258 en services d'accompagnement.

4 759 PLACES

La capacité d'accueil totale des 48 Ehpad de l'Orne en 2019. Le prix de journée moyen à la charge des résidents en établissement public est de 56,70 €. S'y ajoutent 888 places en résidence autonomie et petites unités de vie.

LOGEMENTS ADAPTÉS

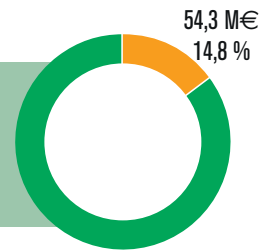
Le maintien à domicile des personnes passe souvent par des travaux d'adaptation de leur logement. Le Département a ainsi élaboré en 2019 un programme d'intérêt général « autonomie », qui prévoit une intervention dans 80 d'entre eux. L'opérateur SOLIHA, spécialisé dans l'amélioration de l'habitat, est en charge des aménagements actuellement en cours.

La cohésion sociale



IMPACT DD

Ce budget, très important en termes de DD, est également en hausse et permet de lutter très efficacement contre les fractures sociales ou les inégalités entre les générations ou les territoires.



UN BUS CONTRE « L'ILLECTRONISME »



Pour lutter contre «l'illectronisme», cette fracture numérique qui touche un quart de la population française (1/3 des personnes âgées), le Département s'est doté d'un nouvel outil. Avec sa couleur bleue et son grand «61» bien identifiable, un bus numérique sillonne l'Orne depuis avril 2019. Créé avec starTech Normandy et l'association *La Boîte aux Lettres* ⁽¹⁾, ce véhicule tout équipé, financé par le Département, va à la rencontre d'un public éloigné des tablettes, portables et autres smartphones.

En 2019, 80 Ornais dans 13 communes sont montés à bord et ont pu commencer à se familiariser avec ces outils du quotidien, pour un meilleur accès aux services et à leurs droits. Cette action va s'intensifier en 2020.

(1) En partenariat avec BijOrne, Orange et La Poste.

3 700 €

Le montant moyen perçu en 2019 par 4 646 personnes âgées dépendantes, bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) à domicile. Pour 4 001 bénéficiaires de l'APA en établissement, l'aide moyenne s'est élevée à près de 4 500 €.

DES RÉFÉRENTS SOCIAUX AUPRÈS DES GENDARMES

Parce qu'ils sont régulièrement confrontés à des situations de détresse sociale ou familiale, les gendarmes de l'Orne peuvent recourir aux services d'un ISG. Ce référent du Département accueille et accompagne la prise en charge. Une mission renforcée en 2019, avec la création d'un troisième poste d'ISG. 168 femmes et 35 hommes ont été accompagnés en 2019.

RSA

L'Orne s'est encore montré l'un des départements les plus actifs en matière d'accompagnement pour les bénéficiaires du RSA. 85% des 6 700 foyers bénéficiaires en 2019 ont été suivis par un référent social ou Pôle emploi et plus de 1 400 personnes ont été concernées par une action du programme départemental d'insertion. Enfin, suite aux 5 200 contrôles effectués, 27% se sont soldés par une sanction.

L'INSERTION PAR LE GROUPE

Sorties culturelles, sport, ateliers ou visites pédagogiques... Le Département développe la mise en place d'activités collectives entre bénéficiaires du RSA.

De plus en plus demandées, elles complètent le suivi individuel et les participants en sont de plus en plus acteurs.

Ateliers numériques, conseils énergétiques ou administratifs, création de bijoux, visite de services publics... Au-delà de briser l'isolement, ces actions collectives sont souvent pour les participants un pas vers l'autonomie, vers l'insertion, et une source de valorisation individuelle. Elles permettent aussi aux partenaires organisateurs de mieux se connaître.

En 2019, le Département a subventionné ces actions pour 10 000 €.



➤ UN SOUTIEN AUX INDÉPENDANTS EN DIFFICULTÉ



Certains travailleurs indépendants en difficulté doivent activer le RSA pour vivre. Pour eux, le Département propose un accompagnement pouvant aller jusqu'à 33 mois, vers l'autonomie financière ou une éventuelle réorientation. Lancé en 2018, le dispositif s'est étendu en 2019, avec près de 50 bénéficiaires l'an passé.

Ce suivi personnalisé s'appuie sur un diagnostic, un bilan personnel et professionnel, une évaluation de l'activité et de son potentiel. L'accompagnement peut ensuite porter sur le développement de l'activité, ou la cession avec réorientation professionnelle, ou le maintien mais avec réorientation sociale.



UN SERVICE SOCIAL DE PROXIMITÉ

En 2019, près de 24 000 entretiens ont été conduits dans 118 lieux d'accueil par les référents sociaux de polyvalence. Pour mémoire, au quotidien, 150 travailleurs sociaux du Département sont en première ligne dans la lutte contre l'exclusion et la précarité.

MIEUX COORDONNER L'INSERTION

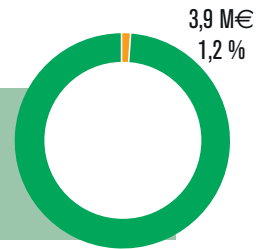
30 signataires, 150 partenaires rencontrés, 37 actions à conduire pour faciliter la reprise d'activité des jeunes et des bénéficiaires du RSA... En 2019, le Département, chef de file de l'insertion dans l'Orne, a élaboré un Pacte Territorial d'Insertion. Un outil de coordination entre les partenaires, pour un accompagnement mieux ajusté aux besoins du public.

► La santé



↑
IMPACT DD

Par ce budget, également en hausse, le Département s'est fortement impliqué dans le déploiement d'équipes médicales salariées du Conseil départemental.



DES MÉDECINS SALARIÉS DANS DES CENTRES DE CONSULTATION

En 2019, le Département a élaboré un projet de Centre départemental de santé, initiative quasi unique en France.

Le principe repose sur le déploiement d'une équipe médicale salariée du Conseil départemental. L'ouverture de trois centres est programmée en 2020 au Méle-sur-Sarthe, à Bagnoles de l'Orne Normandie et à Rémalard en Perche.

➤ **STARTECH MÉDECINE LIBÈRE DU TEMPS MÉDICAL**

L'Orne continue à innover sur le terrain de l'offre médicale. En 2019, le Département a créé une maison de santé unique en son genre. Les médecins libéraux y sont libérés des tâches administratives. Assistés de secrétaires, d'infirmières, d'internes et de médecins salariés par l'Association Pierre Noal, ils peuvent consacrer tout leur temps à leurs patients.

La structure a permis d'accueillir près de 900 patients d'avril à décembre, dont plus de la moitié a ainsi retrouvé un médecin traitant.



3 - Une collectivité exemplaire et responsable

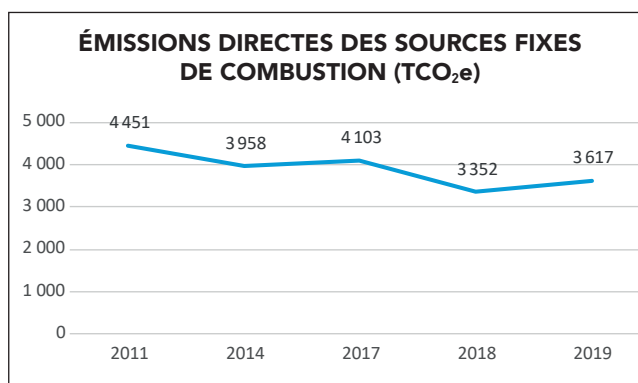
Les bâtiments et propriétés départementales

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ÉMISSIONS DE GES

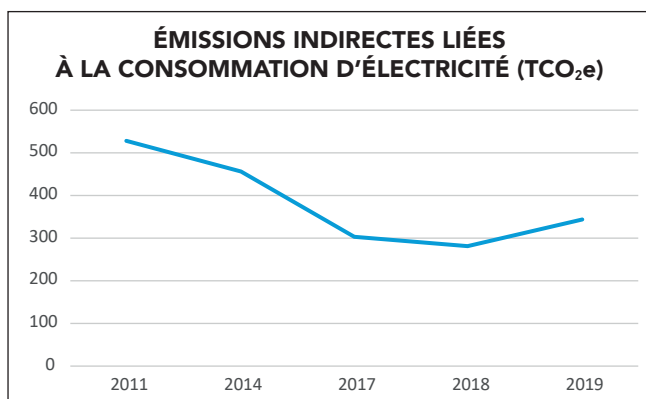
Les émissions liées au chauffage dans les bâtiments départementaux et les collèges ont baissé de 18% entre 2011 et 2019.

Cette variation d'émissions peut s'expliquer par le renouvellement des installations de chauffage avec du matériel plus précis et performant. Les bâtiments départementaux ne consomment plus de gaz propane en citerne.

La consommation de fioul des bâtiments départementaux a diminué de 62% en 2011 et 2019. Certains bâtiments consomment aujourd'hui du gaz naturel, énergie ayant un facteur d'émission moindre.



ÉLECTRICITÉ

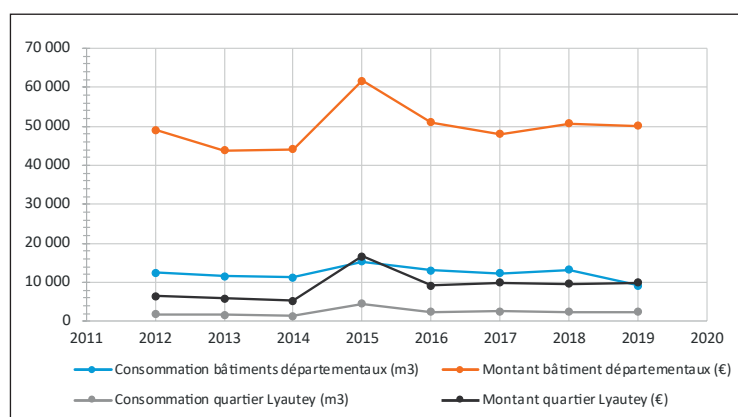


La consommation d'électricité a légèrement augmenté en 2019. Cette augmentation est liée principalement au report des factures de fin 2018 à début 2019 suite au renouvellement du marché public. Depuis 2011, la consommation d'électricité a chuté grâce au passage progressif aux leds sur le patrimoine de la collectivité et la rénovation énergétique des bâtiments. Les émissions de ce poste entre 2011 et 2019 ont baissé de 37%.

EAU

Consommation en décroissance pour l'ensemble des bâtiments départementaux : une économie de 4 000 m³ permettant de réduire légèrement la facture d'eau.

CONSOMMATION EN EAU DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

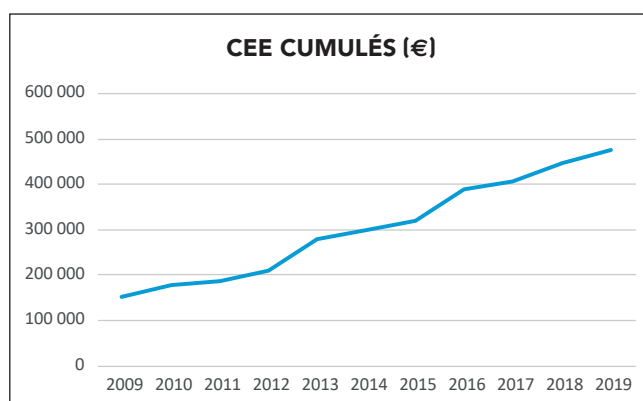


FOCUS sur les actions du nouvel économe de flux, arrivé le 1^{er} octobre 2019

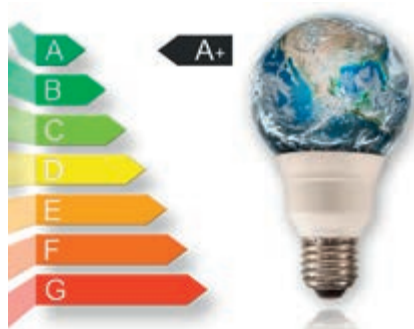
- Optimisation d'un contrat de gaz : économie envisagée de 10 000 €
- Optimisation de la température de consigne sur un réseau de chaleur : 2 000 €
- Détection de fuites d'eau ou de comportements anormaux : économie de 10 300 €
(estimations réalisées avec une fuite pendant 6 mois, un coût de 3,50 €/m³)

➤ LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Le Département poursuit la valorisation des CEE sur son patrimoine, que ce soit dans les travaux menés sur les bâtiments ou par des actions visant à réduire les consommations d'énergies. En 2019, l'ensemble de ces CEE, cumulés depuis 2009, a permis une recette de 476 264 €.

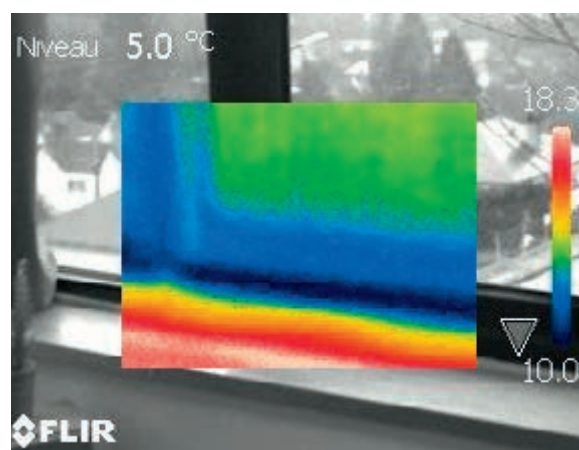


Par ailleurs, en 2019, une opération menée dans le cadre du dispositif CEE a permis de bénéficier gratuitement de 50 spots Leds type GU10 et 464 néons Leds.



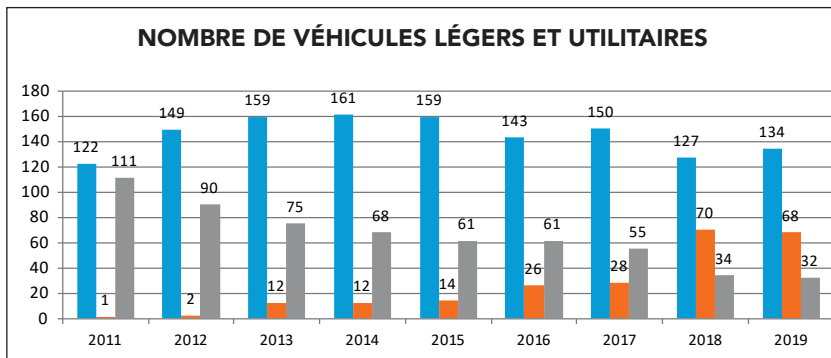
Imagerie thermique

Ce diagnostic, réalisé par le prêt d'une caméra thermique appartenant au CAUE, permet de repérer des ponts thermiques sur l'enveloppe de nos bâtiments ou sur les huisseries afin d'améliorer le confort des agents.



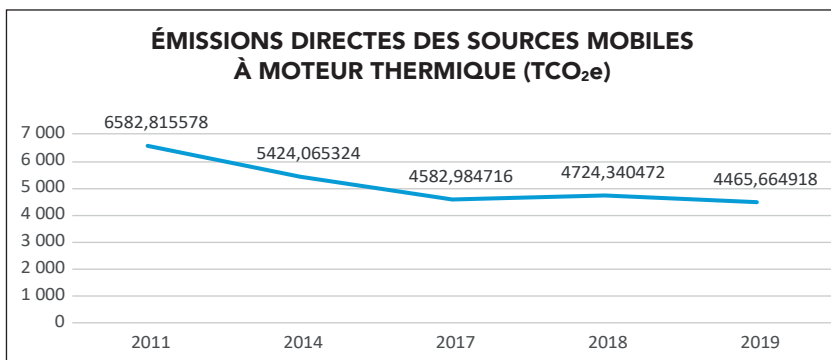
Les équipements et les services

LA FLOTTE DE VÉHICULES

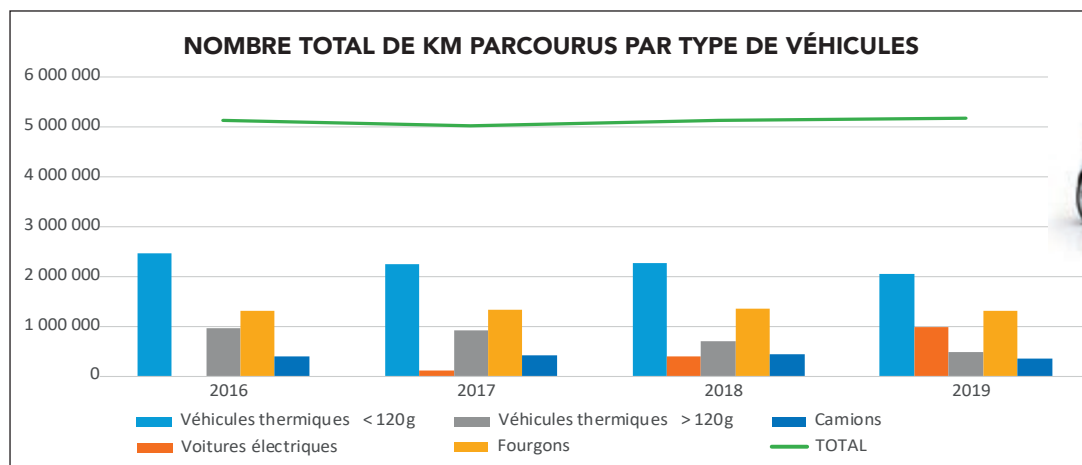


En 2019, la flotte de véhicules est relativement stable.

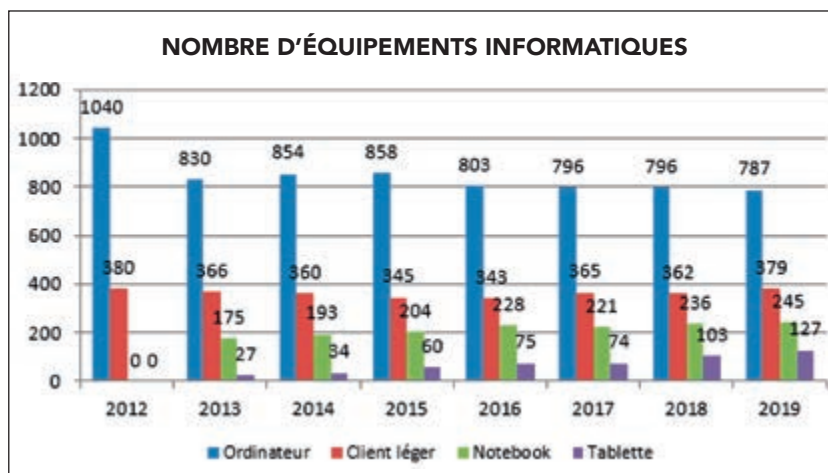
Les nouveaux véhicules thermiques achetés émettent dorénavant moins de 120 g de CO₂ au 100 km, ce qui, associé à la flotte départementale de véhicules électriques, permet d'infléchir encore nos émissions de GES.



Les émissions directes liées à la consommation des véhicules ont baissé de 32% entre 2011 et 2019. Cette baisse importante tient au fait que la collectivité compte 68 véhicules électriques dont la distance parcourue a augmenté de 146% entre 2018 et 2019, du fait de la mise à disposition de cette flotte aux Ornaix par le service Autofree61.



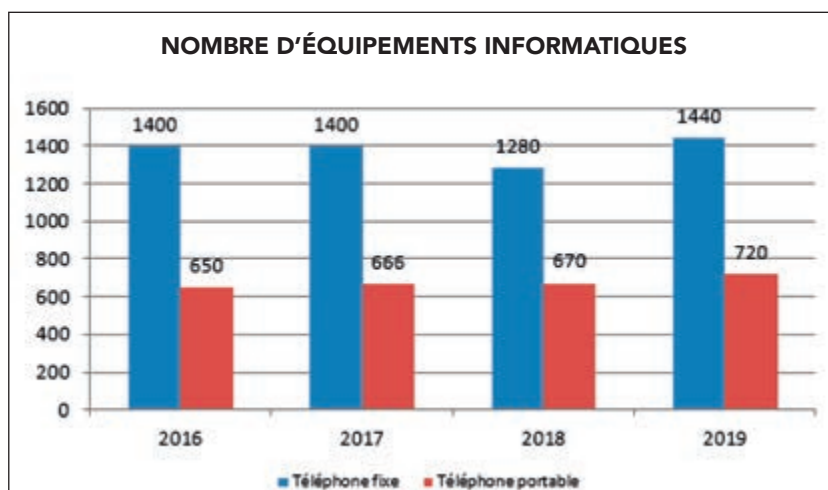
➤ LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES



Le nombre d'équipements informatiques reste relativement stable. La légère hausse, 1 538 équipements en 2019 par rapport aux 1 497 en 2018 s'explique par la hausse du nombre d'équipements légers tels les tablettes, notebook ou encore les ordinateurs sans unité centrale (client léger). Ces équipements sont moins énergivores que les ordinateurs classiques qui, eux, baissent de 796 unités à 787.

➤ LES TÉLÉPHONES

En revanche, on note une augmentation du nombre de téléphones, fixes ou portables, liée aux évolutions des méthodes de travail qui nécessitent de plus en plus de communication et de moyens technologiques portables (géolocalisation, visios...).



Glossaire

ADF	Assemblée des Départements de France
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement CEE : Certificat d'économie d'énergie
CEE	Certificat d'Économie d'Énergie
COFIL	Comité de Pilotage
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DD	Développement durable
E3D	Établissement en démarche de développement durable
EH	Équivalent Habitant
EHPAD	Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ENS	Espace naturel sensible
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
FDAC	Fonds Départemental d'Art Contemporain
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
GES	Gaz à Effet de Serre
GDS	Groupement Défense sanitaire
GIEC	Groupe Intergouvernemental des Experts du Climat
ISG	Intervenant Social en Gendarmerie
kW	kilowatt
MDO	Médiathèque Départementale de l'Orne
MNA	Mineurs Non Accompagnés
PASA	Pôle d'Activités et de Soins Adaptés
PCET	Plan Climat Energie Territorial
RSA	Revenu de Solidarité Active
SATTEMA	Service d'Appui Technique au Traitement des Eaux et des Milieux Aquatiques
TCO2	Tonnes de Carbone (unité utilisée pour les émissions de GES)
UNA	Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles
VVV	Véloroutes et Voies Vertes





Conseil départemental de l'Orne

Direction développement durable des territoires
Bureau développement durable et véloroutes
27, boulevard de Strasbourg - CS 30528
61017 Alençon cedex
Tél. 02 33 81 61 52

www.orne.fr